

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 Février 1978

Assemblée Générale Ordinaire du 11/10/2018

Annexe 4 – Rapport d'activité 2017 / 2018 de la Commission Cistude

Les 23 et 24 novembre 2017 se sont tenues, à Toulouse, les 5^{ème} Journées Techniques Cistude. Ces journées, qui existent depuis 2008, ont pour vocation de réunir, tous les deux ans environ, les acteurs nationaux impliqués dans la conservation de la Cistude d'Europe (CEN, associations de protection de l'environnement, universitaires, réserves naturelles, ONF, ONCFS, DREAL, etc.) afin de partager l'information et discuter les enjeux et stratégies de conservation de l'espèce au niveau national. Au cours de ces rencontres, les participants ont émis le souhait que l'animation de ce « Réseau Cistude », jusqu'ici assurée par le CEN Savoie dans le cadre de sa mission d'animation du PNA (qui a pris fin en 2017), soit désormais rattachée à la SHF dans le cadre d'une commission. Le 25 novembre 2017, le CA de la SHF a accepté l'évolution du « Réseau Cistude » vers une commission Cistude de la SHF et a nommé Laurent Barthe et Stéphanie Thienpont en tant qu'animateurs de cette commission.

Parallèlement, les discussions lors de ces 5^{ème} Journées Techniques sur la stratégie à mettre en place pour assurer la conservation de la cistude, ont fait ressortir un consensus sur l'intérêt d'une candidature de la SHF, structure d'envergure nationale et la plus légitime pour porter un PNA de conservation d'une espèce de reptile, pour la rédaction du second plan d'actions en faveur de l'espèce.

Ces Journées Techniques, très enrichissantes, ont été l'occasion d'aborder de nombreux thèmes, tant techniques que scientifiques, et de débattre sur les moyens à mettre en œuvre dans le cadre du second plan d'actions.

1. Bilan du PNA Cistude 2011-2015 et perspectives pour le PNA 2019-2028

Stéphanie Thienpont et André Miquet (CEN Savoie), dresse le bilan du 1^{er} PNA en faveur de la Cistude d'Europe. Ce bilan, relativement positif tant en terme de réalisation que d'implication de nombreuses structures, encourage à poursuivre la dynamique existante sur l'espèce. Il montre la nécessité de prioriser les actions de conservation au cours du prochain plan mais également la nécessité de rédiger des documents cadre pour les domaines de l'étude (protocoles standardisés, contexte juridique), mais également de la conservation (doctrine ERC, élaboration de cartes de sensibilité, ...).

2. Suivis télémétriques

Jean-Yves Georges (CNRS) présente divers équipements en cours de développement à l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) de Strasbourg : GPS et VHF, qui permettent de localiser les cistudes aussi bien dans l'eau que sur terre. Un débat s'engage sur les avantages et les inconvénients de chaque dispositif.

3. Les protocoles d'études CMR

Paulien Priol (StatiPop) et Marc Cheylan (CEFE-CNRS) expliquent les objectifs des études par CMR, les moyens à mobiliser pour leur réalisation et les contraintes à respecter en fonction des objectifs définis.

4. Les inventaires par recherche d'ADN environnemental (ADNe)

Cédric Roy (CEN PACA) dresse le bilan de la recherche de sites occupés en PACA par la cistude grâce à la détection d'ADNe, méthode proposée par l'entreprise Spygen. Il apparaît que la méthode génère des faux négatifs que l'on ne peut pas forcément attribuer à l'absence d'individus. Les structures ayant également pratiqué cette méthode s'interrogent sur sa plus-value par rapport à des recherches visuelles de l'espèce, dans la mesure l'analyse ADNe requiert un échantillonnage important, donc chronophage, associé au coût des analyses.

5. Problématique « Tortue de Floride »

Valérie Bosc (CEN Corse) et Mathieu Lasceve (Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée) abordent, au travers de leur expérience respective, le coût non négligeable de la gestion des espèces exotiques envahissantes. Ce sujet ouvre un débat sur l'utilité de la lutte contre les tortues à tempes rouges aujourd'hui « naturalisées » dans beaucoup de secteurs et recentre le débat sur la nécessité de prioriser les actions, notamment avec l'arrivée de nouvelles espèces exotiques plus préoccupantes.

6. Évaluation de l'état de conservation d'une population sur un site

Aurélié Belvèze (ADASEA du Gers) et M. Hugo Girard (ADASEA du Gers) font état de la difficulté qu'ils rencontrent à répondre à une demande d'évaluation, émise par la DDT, de l'état de conservation d'une population de cistude sur un site Natura 2000 situé dans le département du Gers. Les discussions aboutissent à la conclusion que l'on ne dispose pas actuellement d'outils permettant de répondre à cette demande. Il apparaît que le prochain PNA doit proposer une solution pour répondre à ce type de demande émanant des services de l'État.

7. La prise en compte de la cistude dans les dossiers ERC

Olivier Scher (CEN Occitanie) présente les mesures de compensation mises en place pour la Cistude d'Europe dans le cadre du grand projet de contournement ferroviaire autour de Nîmes-Montpellier. Sur ce projet, les mesures compensatoires pour la Cistude sont peu nombreuses et interrogent sur l'échelle de compensation à mettre en œuvre qui demande une vraie réflexion au niveau national. Les acteurs s'accordent à dire que cette question doit faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du prochain PNA.

8. Devenir des cistudes « trouvées » par des particuliers ou saisies dans des élevages illégaux

André Miquet (CEN Savoie) aborde la question des cistudes confiées à des associations, des vétérinaires, et dont on ne connaît pas l'origine. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées, comme le relâcher dans une population connue à proximité, l'acheminement vers un centre de récupération agréé ou vers une structure impliquée dans les programmes de réintroduction de l'espèce. Ces propositions soulèvent plusieurs questions d'ordre sanitaire (risque de transmission de pathologies et de parasites), éthique et génétique (débat sur la nécessité de déterminer les haplo types avant réintroduction), mais également technique (coût de l'acheminement) et juridique (autorisations nécessaires pour le transport).

Le rôle cadre du PNA est à nouveau évoqué pour apporter une réponse à ces questions.

9. Les projets de réintroduction de l'espèce

Marc Cheylan (CEFE-CNRS) et André Miquet (CEN Savoie) ouvrent un débat sur les projets de réintroduction afin de discuter des attentes des différents acteurs de la conservation de l'espèce. Il apparaît, dans un premier temps, que les projets de réintroduction doivent pouvoir être conduits avec des moyens financiers légers afin de ne pas concurrencer la conservation de l'espèce. Dans un second temps, il ressort des discussions que le cadre des réintroductions n'est pas suffisamment défini à l'heure actuelle. Quelle ambition se donne t'on ? Quelles contraintes sur le plan génétique ?

La Fédération Francophone pour l'Élevage et la Protection des Tortues et les Parcs animaliers doivent être intégrés à ces projets.

Pour ce sujet encore, une doctrine nationale doit être élaborée dans le cadre du PNA.

Marc Cheylan (CEFE-CNRS) nous présente ensuite le projet de réintroduction de la Cistude d'Europe sur les Réserves Naturelles du Bagnas et de l'Estagnol (34), Jean-Yves Gorges (CNRS) le projet d'introduction en Petite Camargue Alsacienne, (67), André Miquet (CEN Savoie) le projet de réintroduction au lac du Bourget (74). Tous ces projets ont en commun une excellente réussite et encouragent la mise en place de nouveaux projets. Plusieurs nouveaux projets semblent émerger, il conviendra de les accompagner avec l'expérience acquise.

10. Les outils de gestion des cistudes dans les parcs animaliers

Benoît Quintard (vétérinaire au Parc animalier de Mulhouse) nous présente ces outils.

Pour commencer, un Studbook Européen (ESB) a été mis en place permettant de répertorier les différents niveaux de protection des espèces dans les programmes d'élevage ex-situ des parcs zoologiques. L'intérêt de cet ESB dans le cas de la Cistude est de faire les liens entre les différents parcs zoologiques européens et programmes de sensibilisation. Il permet ainsi de recenser et enregistrer les cistudes en incluant leurs origines, mener des études de génétique, réaliser de l'haplotypage, créer des populations viables en préconisant des transferts d'individus entre structures.

Zims est, quant à lui, un logiciel dont presque tous les zoos se servent pour référencer leurs animaux. Pour chaque espèce sont enregistrés dans une base de données la date de naissance, le lieu, l'origine des parents, l'état de santé, etc. Les parcs peuvent exporter les données dans un logiciel de gestion de population et d'analyse génétique afin de savoir quels croisements effectuer afin de disposer du meilleur matériel génétique.

Stéphanie Thienpont

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas